

## **RÉPONSE INTERMÉDIAIRE – R 237 B – 17.10**

### **Réponse intermédiaire du Conseil administratif à la résolution R 237 – 17.06**

relative à l'objet suivant :

#### **MAINTIEN DES ÉCOLES D'AÏRE ET DE BOURQUIN DANS LE DISPOSITIF DU RÉSEAU D'ENSEIGNEMENT PRIORITAIRE (REP)**

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Nous vous transmettons pour information la réponse, datée du 15 septembre dernier, reçue de Madame Anne EMERY-TORRACINTA, Conseillère d'Etat en charge du Département de l'instruction publique, de la culture et du sport, suite au courrier que nous lui avons adressé le 28 août 2017, qui était joint à notre précédente réponse intermédiaire.

Yvan ROCHAT  
Maire

Vernier, le 3 octobre 2017





REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE  
Département de l'instruction publique, de la culture et du sport  
**La Conseillère d'Etat**

DIP  
Case postale 3925  
1211 Genève 3

Monsieur Yvan ROCHAT  
Maire  
Ville de Vernier  
Case postale 520  
1214 VERNIER

N/réf. : AET/CSY/300844-2017  
V/réf. :

Genève, le 15 septembre 2017

**Concerne : Réseau d'enseignement prioritaire (REP)  
Ecole Aïre, Bourquin et Libellules**

Monsieur le Maire,

Votre courrier du 28 août dernier relatif à l'objet cité en titre m'est bien parvenu et a retenu ma meilleure attention.

Je tiens à vous assurer que les services concernés au sein de la direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) portent une attention toute particulière à l'évolution de la composition sociale des différents quartiers des communes situées sur le territoire genevois. Forts de cette analyse, ils procèdent à une juste répartition des ressources afin de respecter le principe d'équité au niveau cantonal.

Ces éléments ont par ailleurs été évoqués dans mes précédents courriers sur le même sujet.

Ainsi, comme le prévoit le dispositif du Réseau d'enseignement prioritaire, début 2018 les services concernés procéderont à une analyse pointue de la situation, consolidée sur une période d'observation de trois ans, permettant d'envisager les mouvements d'entrée et de sortie des écoles du REP.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Anne Emery-Torracinta